



Le Mot du Maire



Que d'eau ! Que d'eau !
En l'espace de trois semaines notre commune, comme quelques autres a subi deux épisodes orageux particulièrement violents.

La première constatation à faire est de se dire que nous avons eu la chance de ne pas avoir enregistré de dégâts humains contrairement au département des Alpes Maritimes qui a payé un lourd tribut à ces mêmes phénomènes.

Par contre les dégâts matériels sont particulièrement importants.

Nos rues et chemins ont été particulièrement endommagés et il se trouve qu'aucune assurance ne prend en charge les dégâts de voirie.

Autant dire que la remise en état, estimée aux environs de 150 000 €, va poser d'énormes problèmes aux finances de la commune si des aides conséquentes ne nous sont pas accordées par les différents services auxquels nous nous sommes adressés : Département, Région, Etat.

Les dossiers sont en cours, nous avons reçu Mme Bous-

quet la Conseillère Départementale, M. Roig le Député de notre circonscription, Mme Caumon Sous-préfète de Lodève. J'ai rencontré en compagnie des maires des autres communes sinistrées M. Valls Premier Ministre.

Tous nous ont parlé d'aides financières mais, pour l'instant, sans en indiquer le montant.

Par conséquent, notre inquiétude est grande tant que celles-ci ne seront pas fixées. Et seront-elles suffisantes pour que nous ayons de quoi assurer notre part d'autofinancement ?

L'avenir nous le dira ...

Des travaux ont déjà été entrepris pour tenter de minimiser les conséquences d'un éventuel nouveau phénomène.

Un grand merci au passage aux sapeurs forestiers qui ont en grande partie désobstrué les deux avens situés en amont du village.

Nos employés communaux ont également dégagé le « chemin » de l'eau pour que les avens puissent mieux jouer leur rôle.

L'intervention des spéléologues est également envisagée pour essayer d'augmenter la capacité d'absorption de ces cavités.

Malgré ces mesures il est à craindre que, s'il se reproduisait un phénomène de l'ampleur de ceux que nous venons de vivre, le danger persisterait et je ne peux que recommander à chacun de faire preuve d'une extrême prudence en consultant les bulletins de prévisions météorologiques et en adoptant toutes les mesures de sécurité qui s'imposent dans ces cas là. (Ne pas circuler que ce soit à pied ou en voiture, protéger son rez-de-chaussée ...)

Enfin, à noter l'élan de solidarité qui s'est manifesté au cours et après ces deux journées de la part des habitants du village mais également des communes voisines (Saint Maurice et Saint Michel) qui nous ont délégué leurs employés communaux pour prêter main-forte aux nôtres dans les premiers travaux de déblaiement.

Jean Barral

Les dictons

«Octobre en bruine, hiver en ruine ; octobre en brumes, mois à rhumes ; octobre ensoleillé, décembre emmitoufflé ; octobre est bon s'il est de saison»

«Brouillard d'octobre, pluie de novembre, beaucoup de biens du ciel font descendre»

«Quand en novembre tu entends la grive chanter, rentre à la maison pour t'abriter, et trouve du bois pour te chauffer»

«En décembre, pour que l'année aille comme il se doit, - Il convient que les champs s'enneigent par deux fois»



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Les entreprises qui font vivre notre village : Béatrice Panyi	page 2
et Magalie Feuillas.....	page 3
Carnet / Agenda.....	page 4
Site internet de la Mairie.....	page 4
Les activités à La Vacquerie.....	page 4
Spécial inondations	page 5

Les entreprises qui font vivre notre village

SOYONS NATURE – SOIGNONS NATURE

Deux rencontres autour de la nature pour ce bulletin du mois d'octobre. Béatrice Panyi qui vend des produits cosmétiques et des produits ménagers naturels sous l'appellation Naturel'Nous, et Magali Feuillas qui s'occupe de culture et cueillette de plantes aromatiques et médicinales.

NATUREL'NOUS

Aujourd'hui nous pas ne nous

portent pas très loin, c'est dans le village, rue du Petit Four que demeure Béatrice, pour une nouvelle interview. Béatrice a préparé notre venue : sur la table de salon et tout autour trônent des dizaines de flacons....

Béatrice, nous venons te voir pour présenter ton activité. Et, comme de coutume, nous allons te demander ce que tu fais, comment et pourquoi ...

Mon activité est simple : j'aime tout ce qui est naturel, j'essaie de manger, d'utiliser, dans la mesure de mon possible, des produits naturels au maximum sans utilisation de produits chimiques, c'est difficile d'ailleurs, soit d'en trouver, soit que les prix n'assomment pas !

Donc tout naturellement il fallait que mon activité professionnelle s'oriente dans ce sens. Aussi j'achète et je revends des produits cosmétiques et produits ménagers artisanaux à base de plantes et d'huiles essentielles.

Au départ, deux idées en tête :

- 1) créer ma propre entreprise, j'ai donc suivi un cursus d'entrepreneur.
- 2) créer mes propres produits. Je voulais surtout faire MA lessive et proposer ainsi un produit sain. Mais pour cela il faut de la place, et surtout il faut pouvoir créer un laboratoire dans les règles de bonne pratique. Je ne désespère pas d'y arriver mais je n'y suis pas encore. Persévérance, beaucoup d'énergie, du temps, et aussi de l'argent ! Ensuite j'ai pensé aux cosmétiques.

Je propose donc des produits fabriqués par des artisans, à petit échelle, dans une démarche de développement durable, de protection de l'environnement avec donc un impact réduit pour la nature ! J'ai déniché plus particulièrement deux artisans dont les produits me plaisent parce que naturels et faits avec beaucoup de soin et d'amour. L'un se trouve dans les Landes pour les produits cosmétiques et l'autre dans le Gard concernant les produits ménagers.

Comment proposes-tu ces produits ?

Tout d'abord, j'aime le contact avec les gens et je n'hésite pas à faire de la vente à domicile avec des groupes constitués, amis, voisins etc. Mais j'aime bien aussi les expos ventes, la rencontre de personnes nouvelles locales et d'ailleurs, qui découvrent ces produits de qualité, et d'autres endroits aussi comme par exemple les comités d'entreprises, des personnes qui viennent de villes, villages différents et qui se retrouvent auprès des produits que je propose... Donc en plus de la vente, un moment de rencontre privilégié. Et je livre à domicile, dans un point de rencontres. Puis je me suis souvenue d'il y a quelques années, lorsque je vendais sur les marchés et ça me plaisait, alors je vais également sur les marchés locaux.

De plus, pour le moment j'ai une page Facebook mais je vais passer à la vente par Internet sous peu, et je livre ... C'est très convivial.

Pourquoi as-tu choisi le village de la Vacquerie ? Est-ce en rapport avec ton activité professionnelle ?

Je pensais m'installer dans l'arrière-pays montpellierain 30-40 km maximum mais en bas beaucoup de villages sont des « cités » d'ortoirs, les gens se croisent comme en ville « indifférents »

Quand je suis venue à La Vacquerie, j'ai trouvé ce village vivant, j'ai eu un coup de cœur.

J'y exerce mon activité depuis avril 2014.

Bien, parlons un peu des produits ... Quel est ton public et pour quel genre de produits ?

Pour les cosmétiques, tous les âges et les deux sexes : les hommes aiment beaucoup le baume après rasage à base d'huile de Tamanu (graine de fruit qui pousse à Tahiti, utilisée pour les grands brûlés ; c'est un régénérant dermique, et en plus des propriétés cicatrisantes elle est aussi hydratante ! et l'huile essentielle de menthe poivrée calme le feu du rasoir ! Pour le gel douche, le choix s'oriente très souvent vers le ginger doux (gingembre).

Les femmes vont préférer, selon les âges, la rose sauvage, qui étonnamment plaît aux 20 ans, et le lait à l'orange piquante qui plaît aux plus de 40 ans...

Il y a aussi le baume de jeunesse qui efface les tâches de ... vieillesse avec une utilisation assidue, et les dames aiment bien ça !

Quel est ton produit phare ?

C'est le petit pot de Patapo ... Il s'agit d'un exfoliant qui retire les impuretés de la peau sans agressivité et d'ailleurs, après, la peau est toute douce. J'en ai l'exclusivité dans l'Hérault. Il contient tout d'abord de la rafle de maïs, ce sont de très fins grains qui nettoient la peau (la rafle c'est la tige qui porte les grains), mais aussi de la fleur de coton, de la camomille, de la fleur de rose et du calendula ; il est particulièrement efficace sur les peaux acnéiques. Après le nettoyage, la peau est souple et une douce odeur reste sur la peau.

Et les produits d'entretien ?

J'ai choisi la marque Lérutan qui est bio et je privilégie les produits français à circuit court

qui entrent dans la charte du développement durable. J'ai des produits pour la vaisselle, la lessive, des désodorisants etc.

A présent, question classique : peux-tu nous expliquer le choix du nom de ton entreprise ?

C'est tout simplement venu « naturellement » et « nous » sommes tous concernés donc « NATUREL'NOUS » !

En conclusion quels seraient tes maîtres mots ?

Nature, convivialité, proximité et d'ailleurs, j'en profite pour dire que je vais mettre des heures d'ouverture pour achat et livraison à mon domicile....

Venez aussi découvrir ma page facebook, avec les articles sur les produits que je propose et les prochaines expos-ventes..



NATUREL'NOUS

Béatrice PANYI



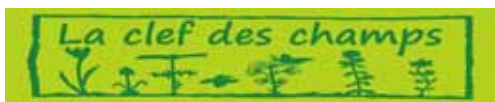
06 61 26 26 43

naturelnous@gmail.com

Naturel'nous

Les entreprises qui font vivre notre village

Après Béatrice, nous allons voir Magalie sur les lieux de son entreprise



Magalie, pour le bulletin municipal d'octobre nous avons choisi de présenter les activités de productions naturelles, SOYONS NATURE

Nous te voyons sur les marchés et particulièrement sur le marché de la Bascule à la Vacquerie où tu proposes des produits fabriqués par toi ; peux-tu nous dire quelle est ton activité ?



«La clef des champs» est une petite exploitation agricole de culture et cueillette de plantes aromatiques et médicinales. Je suis une passionnée de mon métier, professionnelle des plantes, je donne beaucoup d'attention à tous ces végétaux qui font partie de mon quotidien.

Depuis quand exerces-tu ce métier ?

Depuis longtemps, j'ai toujours travaillé avec et pour les plantes et les fleurs ; j'ai été fleuriste après avoir étudié la biologie végétale. Mais depuis 2010, mon activité est installée sur le Larzac méridional.

Qu'est-ce qui t'a particulièrement motivée pour venir ici ?

C'est l'éloignement de toute source de pollution. Pour une démarche écologique, dans le respect de la nature et des hommes, je cultive et transforme mes plantes sous la mention Nature et Progrès.

Nature et Progrès est une association de producteurs et consommateurs qui milite pour l'agro-écologie avec un cahier des charges fidèle aux principes fondamentaux de la «bio».

Que fais-tu de ces plantes ? Et que proposes-tu à tes clients ?

Pour valoriser mes récoltes, je transforme mes plantes en divers produits : - sirops de plantes , - gelées de plantes, - macérats huileux, tisane, savons artisanaux, cosmétiques naturels à base de plantes.

Je propose aussi une collection de menthes ainsi que des plantes aromatiques en pot pour agrémenter les jardins ou les balcons. Cette gamme de plantes en pot permet de découvrir de nouvelles senteurs et d'essayer différentes dégustations culinaires originales.

Dans mon jardin, je cultive des plantes aromatiques et médicinales qui ne se trouvent pas à l'état sauvage dans ma région ou des espèces menacées sur leur site naturel. Je choisis des espèces en corrélation avec le biotope du terrain.

Comment travailles-tu tes plantes ?

Sur la parcelle, 1000m² sont cultivés ; les surfaces restantes sont des haies naturelles et des friches permettant des échanges positifs entre la culture et la partie restée sauvage.

La surface travaillée est à échelle humaine et me permet d'être à l'écoute des mes plantes : je soigne mes plantes avec d'autres plantes (infusion d'ortie, d'ail...), je donne aux plantes les plus gourmandes du fumier d'ânes composté de mon voisin «bio», je mets en place un paillage naturel, je travaille le sol manuellement, je maintiens des plantes sauvages spontanées avec régulation (désherbage) à la main.

Avec cette méthode de culture simple et empreinte de bon sens, l'équilibre entre la terre et le végétal se fait tout naturellement.

Mais je complète la culture par de la cueillette de plantes sauvages dans des sites proches de mon lieu de vie.

J'ai la chance d'habiter une région d'une grande richesse botanique où je cueille la sarriette, le thym, le millepertuis, le sureau, la lavande, le genévrier....

Comment t'organises-tu pour la cueillette ? Tu as des autorisations ? des limitations ? etc.

La cueillette des plantes sauvages se fait dans un esprit de sauvegarde de

la diversité écologique du milieu naturel, en respectant les espèces rares ou fragiles, en laissant suffisamment de plantes pour la conservation et la reproduction de l'espèce cueillie. Je demande systématiquement une autorisation de cueillette auprès des propriétaires des lieux concernés (extrait du cahier des charges des SIMPLES dont je suis sympathisante).

Toutes les récoltes se font manuellement avec une transformation artisanale et un séchage naturel, ceci afin de vous faire partager des produits de qualité.

Nous avons vu une serre dans ton jardin.....

Effectivement, comme je vous l'ai dit auparavant, je cultive des plantes en pot et je les cultive sous serre...

Toutes mes plantes aromatiques en pot sont issues de mes propres multiplications ; soit par bouture, semis, division de touffe. Les semences, pieds mères et terreau sont bien évidemment «bio».

Mais même si elles sont sous serre, je n'utilise pas de chauffage et les plantes sont élevées «à la dure» de sorte qu'elles sont plus résistantes, plus saines et assurent une meilleure reprise une fois plantées.

Ma production est spécialisée dans les plantes aromatiques, médicinales et à usage .

Je propose également en début de saison (mai), des plantes potagères de variétés anciennes.

Tu dis que tu nous proposes tes produits mais comment t'organises-tu pour nous les présenter ?

Comme vous l'avez mentionné plus tôt, effectivement vous me voyez sur les marchés de producteurs dont celui de la Bascule, je vais aussi à Lodève tous les mardis de l'été et puis un peu partout dans la région. Je vends mes plantes en pot du printemps à l'automne. Je les vends aussi sur place lors des journées portes ouvertes de la pépinière ou à la fin d'une balade florale.

Qu'est-ce que ces balades florales ?

Je propose plusieurs sorties nature pour découvrir la flore locale sauvage ; elles sont en général suivies d'une visite des cultures de plantes aromatiques et médicinales puis d'une dégustation de mes produits.

Au cours de ces sorties, je parle des plantes et de leurs vertus, de leurs légendes et de leur façon de s'adapter au milieu.

Comment te fais-tu connaître pour ce genre d'activités ?

Ces informations se trouvent sur mon site Internet....

Merci Magalie pour toutes ces informations, à présent peux tu nous dire comment tu as choisi le nom de ton entreprise ?

Dans ce grand tournant de ma ligne de vie lorsque j'ai décidé de me diriger exclusivement vers les plantes aromatiques et médicinales, la clef représente intérieurement ma réponse et les champs ma liberté.Plus largement, «La clef des champs» fait référence pour moi à l'immensité des grands espaces de liberté que représente le Larzac.

Si vous voulez découvrir plus amplement les activités de Magalie, vous pouvez visiter son site.



LA CLEF DES CHAMPS

Magalie FEUILLAS

04 67 96 82 71

la-@clefdeschamps34@gmail.com

Site Internet : La Clef des Champs

Facebook : La Clef des Champs



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

Lundi	8h15 à 12h15
Mardi	8h15 à 12h15
Jeudi	8h15 à 12h15
Samedi	8h30 à 12h30

La Grange aux Livres



La bibliothèque municipale est ouverte :

Mardi	18h à 19h30
mercredi	11h à 12 h
Samedi	15h à 16h

Déchetterie : Calendrier 2015

Pour accueillir vos encombrants, une déchetterie mobile est installée sur le parking de l'Esplanade aux dates ci-dessous. Petit rappel : pas d'appareils électroménagers, pas de pneus et pas de déchets toxiques.

En 2015, les bennes sont installées des mercredis et non plus des lundis comme précédemment.

Dernières dates de l'année : mercredis 18 novembre et 16 décembre.

Etes-vous intéressé(e) par la location d'un jardin familial ?

A partir du 1^{er} janvier 2016, quatre des six jardins familiaux vont se libérer.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 40 euros. En ce qui concerne l'eau, vous devrez payer 1/6 de l'abonnement dû au Sivom (soit 21 euros en 2015) et bien sûr le prix des mètres cube consommés.

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître en mairie.



Carnet / Agenda

- ▲ **Mariage** : Annik MUNSCH et Jacques ESTÈVE le 23 août 2015.
Tous nos voeux de bonheur !
- ▲ **Décès** : Joëlle POINSIGNON, décédée le 25 juillet 2015.
Colette MAZERAN, décédée le 14 octobre 2015.

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Joëlle et de Colette. Elle se sont battues courageusement contre la maladie mais n'ont hélas pas gagné le combat. Toutes nos condoléances à Pierre et à ses enfants ainsi qu'à Jean-Louis et à son fils.

Sur le dernier bulletin municipal de juin, nous avons commis une erreur sur le prénom de la défunte : Il s'agit de Colette ROUQUET née HENRY et non pas de Marie-Claire. Toutes nos excuses à la famille.

Agenda :

- **Jeudi 12 novembre 2015 : Théâtre** à La Grange à 19 h : «Pour rire pour passer le temps» par la Compagnie Les grisettes de Sylvain Levey, un spectacle pour questionner les rapports humains au sein des goupes.
- **Dimanche 20 décembre 2015 : Marché de Noël** à La Grange
- **Vendredi 21 janvier 2015 : Soirée à thème** à La Grange (Comité des Fêtes)
- **Samedi 22 janvier 2016 : Fête de la Soupe** à La Grange (Comité des Fêtes)

www.la-vacquerie.fr



www.la-vacquerie.fr

Voici le lien vers le nouveau site internet de la mairie de La Vacquerie.

Il a été réalisé en partenariat avec le service Informatique de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac.

Nous avons besoin de vous pour le faire vivre ; n'hésitez pas à faire part de vos remarques ou suggestions. Pour cela, nous vous rapelons l'adresse mail de la mairie : mairie.lavacquerie@lodevoislarzac.fr.

Retenez bien l'adresse du site www.la-vacquerie.fr

ou placez-la dans vos favoris car le site n'est pas encore référencé dans Google

Les activités à La Vacquerie

- **La chorale**, guidée par Robert Ehlert, le mercredi de 18 heures à 19 heures 30
Venez rejoindre ce fameux groupe choral où Robert nous attend avec son piano et son enthousiasme pour chanter du profane aussi bien que du sacré.
- **Le Yoga**, guidé par Christiane Maury, le mardi de 10 heures à 12 heures et le jeudi de 18 heures 30 à 20 heures.
où l'on travaille souplesse et étirements mais aussi stabilité, force et concentration afin de maîtriser son corps et son esprit (un esprit sain dans un corps sain). Le yoga pratiqué ici (Hatha Yoga développé par le Maître yogi B.K.S. Iyengar) permet, au moyen de supports (couvertures, ceintures, etc.) de pratiquer quels que soient nos capacités et nos âges.
- **L'initiation au massage**
Le mardi à 20h30
Venez masser ou vous faire masser
- **Le Do'In**, animé par Gabrielle Cordt
Le mardi de 19h30 à 20h30
Et si s'automasser pouvait nous soulager ? Le Do In, un dérivé du shiatsu, permet en quelques minutes seulement de se détendre, d'atténuer des douleurs localisées ou de prévenir, sur le long terme, tous les petits dysfonctionnements de notre corps liés à une mauvaise circulation de l'énergie.

Spécial inondations...spécial inondations...spécial inondations

Vendredi 9 octobre, Marc Leblanc, géologue, retraité du CNRS (Maison des Sciences de l'Eau, Montpellier), nous présentait son travail de recherche sur le chemin de l'eau à la Vacquerie, concernant à la fois l'alimentation en eau et la gestion des crues au cours des siècles passés.



Il est étrange d'entendre parler de chemin de l'eau dans un pays où il est si dur de la voir... Pourtant, c'est un fait avéré, si dans ces pays de causses calcaires il faut tant d'efforts et de travaux pour la retenir en surface et la canaliser, il y a autant d'efforts pour la dévier, la retenir et l'empêcher de débouler dans les rues comme un cheval fou. Témoins les deux derniers événements pluvieux d'août et septembre, personne à présent ne peut l'ignorer. L'intervention de Marc était passionnante et a captivé l'auditoire nombreux ce jour-là. Toutes ses recherches doivent être intégrées d'une part à un travail d'étudiants en hydrologie qui doit démarrer bientôt et d'autre part au projet de mémoire proposé par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE), sur le chemin de l'eau, qui devrait être réalisé en 2016 et publié pour fin 2017. La discussion qui s'en est suivie et à laquelle a pris part Marie-Christine Bousquet, conseillère départementale, a enrichi le débat. Afin de corroborer ces faits malgré tout insolites, voici un texte relatif aux inondations de 1932 et 1933. Comme quoi, en tous points, les années se suivent et Se ressemblent !

Le 21 août 1932, la question des risques d'inondation fut encore débattue par le conseil municipal. Le maire exposa la situation en ces termes :

« Une partie des caniveaux et sur une longueur de 150 m environ sur le Grand Chemin n°9, et de 100 m sur le chemin d'intérêt communal n°52 ont été faits en 1923. Mais ces caniveaux en ciment ont été exécutés dans de si mauvaises conditions qu'ils sont aujourd'hui pour notre population un danger, d'où peuvent sortir toutes sortes de fièvres ou maladies, surtout pendant la saison d'été. Le ciment étant en effet à beaucoup d'endroits arraché, cela constitue des flaques d'eau stagnantes empoisonnant le village. Nous sommes en même temps absolument certains que si une commission d'hygiène voyait l'état de ces caniveaux, elle se rangerait immédiatement à nos côtés. De plus, lorsque la saison des pluies va arriver, notre petit village étant placé au creux de l'entonnoir recevant toute l'eau des montagnes voisines, nous sommes persuadés que ces caniveaux dans l'état où ils sont à l'heure actuelle ne résistent pas à la poussée de l'eau et seront certainement arrachés. »

Quelques jours seulement après cette délibération, le 9 septembre 1932, des pluies catastrophiques causèrent de considérables dégâts. Il en fut rendu compte dans la séance du conseil municipal, le 11 septembre.

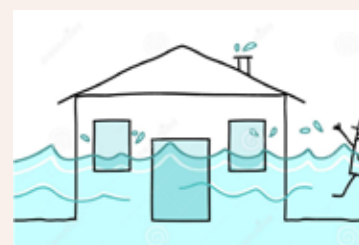
L'orage avait duré « sans interruption de 6 à 8 h du matin. Pendant ces deux heures, une véritable trombe d'eau s'est abattue sur le village et nous l'a transformé en un véritable torrent, dévastant, brisant ou emportant tout sur son passage (...). La hauteur de l'eau n'a pas varié pendant ces deux heures, et a été de 35 à 40 cm au fond du village, et de 50 à 60 cm en haut où celui-ci est plus resserré. Ces chiffres ne sont nullement exagérés et il est encore très facile de s'en rendre compte dans tous les immeubles situés au niveau du sol où la marque n'est point prête à s'effacer. Immédiatement après l'orage, le Maire et plusieurs conseillers municipaux se rendirent soit dans le village, soit sur les routes pour constater les dégâts. Les constatations furent les suivantes. Le chemin d'intérêt communal n°52 est coupé sur une longueur d'une dizaine de mètres à deux ou trois endroits différents, avec des ravins de trente, quarante, cinquante centimètres, et au plus fort on dépasse même le mètre de quelques centimètres. Enfin, ce même chemin est totalement à recharger sur 800 à 900 mètres et même peut-être davantage. La route étant coupée, le nécessaire fut fait immédiatement avec le chef cantonnier pour détourner la circulation par le Grand chemin n°9. En ce qui concerne les chemins vicinaux, tous ont souffert, et beaucoup d'endroits sont complètement impraticables, ce qui va nécessiter des travaux coûteux et assez longs, auxquels la commune ne peut faire face seule, et qui doivent également être faits de toute urgence pour permettre de se rendre aux champs pour les travaux de semence qui approchent. La traversée du village a également souffert. Les caniveaux sont à certains endroits enlevés (chose que nous avons

prévu il y a longtemps, et récemment encore dans notre délibération du 21 août 1932). Ces caniveaux nécessitent une réfection immédiate : cela tiendrait au moins un peu plus la route. Les avens qui sont situés en amont du village n'ont pas pu prendre toute cette trombe, parce que trop petits. Il est certain que si ces avens-là pouvaient s'agrandir dans le fond, on éviterait beaucoup de mal dans le pays. Mais nous n'avons dans notre commune personne de qualifié pour ce genre de travaux, et nous demanderions à Monsieur le Préfet et à MM. Les membres du Conseil général s'il ne serait pas possible de nous envoyer quelqu'un (...). L'ingénieur du service vicinal du Caylar fut immédiatement prévenu et à l'heure actuelle doit avoir établi son rapport à ce sujet. »

Onze jours plus tard, le 20 septembre, un nouveau déluge s'abattit sur le pays. L'eau ayant pénétré « par tous les toits, déjà en mauvais état », des travaux immédiats furent rendus nécessaires, notamment sur les bâtiments communaux. Le devis d'élevant à 17.000 francs, un secours fut demandé au Conseil général.

La même situation se reproduisit dès l'année suivante. En novembre 1933, le Conseil municipal ne pouvait que refaire ses tristes constatations :

« A chaque orage important, comme ceux des 9 et 20 septembre 1932, et 28-29 septembre 1933, les rues du village de La Vacquerie sont transformées en un véritable torrent ravageant non seulement les chaussées, mais causant d'importants dégâts aux maisons riveraines. Le village de La Vacquerie est, en effet, situé à la sortie d'une grande courbe drainant les eaux de pluie de versants très importants. Après les inondations du 26 septembre 1907, la municipalité ayant à cœur de protéger les habitations, avait fait construire des ouvrages de protection en amont du village en aménageant une petite digue aux abords d'un aven qui avait pour but d'évacuer les eaux. Mais ces ouvrages ou cet aven, qui donnent satisfaction en période de pluies normales, paraissent trop peu importants pour satisfaire aux pluies torrentielles. En outre, l'embouchure de l'aven pourrait avec fruit être agrandie, permettant ainsi une évacuation plus importante et plus rapide des eaux. Les ressources de la commune de La Vacquerie sont trop précaires pour faire face aux dépenses occasionnées par les travaux de défense, et il conviendrait que les pouvoirs publics viennent en aide à une population pauvre, mais laborieuse, qui souffre terriblement de ces divers orages. Non seulement les habitations sont ravagées, mais les chemins sont emportés (...). L'inquiétude causée par ces divers orages doit disparaître dans le village, car la population tremble toujours de ce qu'une maison, venant à s'écrouler, fasse digue et de ce fait fasse noyer peut-être pas mal de personnes».



Spécial inondations...spécial inondations...spécial inondations



Grand'Rue



Grand'Rue



Rue St Guilhem



Route de St Maurice

